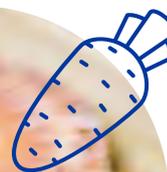


mabru
MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES
VROEGMARKT VAN BRUSSEL



MARCHÉ
matinal
de Bruxelles



RAPPORT ANNUEL

2021



Sommaire

1 Avant-propos
Page 5

2 L'asbl MABRU
Page 6

3 Organes de gestion
Page 8



4 Quelques chiffres
Page 10

5 Temps forts de 2021
Page 12

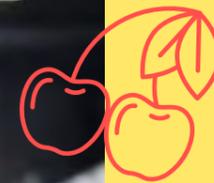
6 Bilan 2021
Page 16

mabru
MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES
VROEGMARKT VAN BRUSSEL

Quai des Usines 22-23, 1000 Bruxelles
+32 (0)2 215 51 69
www.mabru.be
mabru@mabru.be



1 Avant-propos



Chers Commerçants,
Chers Amis du Marché,

Nous arrivons enfin au bout de cette période troublée par la pandémie, qui nous l'espérons, restera derrière nous. Les mesures restrictives disparaissent peu à peu laissant le commerce reprendre ses marques.

Nous avons été heureux de constater que la plupart d'entre vous ont pu garder la tête hors de l'eau. Certains même ont progressé et élevé leurs affaires au rang de grandes PME.

Une fois de plus, nous sommes fiers de nos commerçants. Le Marché Matinal de Bruxelles a démontré son utilité et sa fonction essentielle en temps de crise. Assurer la continuité du service public, tout en maintenant la qualité des produits proposés est et reste une priorité absolue. Les Belges n'ont jamais manqué de rien, malgré les circonstances sanitaires.

Ce constat ne peut être fait sans souligner l'immense professionnalisme de chacun d'entre vous. Que ce soient les détaillants, les grossistes, sans oublier les producteurs sans qui rien ne serait possible.

Cette plate-forme logistique agroalimentaire importante qu'est Mabru connaîtra encore de nombreuses transformations dans les années à venir. Nous nous devons d'être à la pointe pour tous les travailleurs qui opèrent sur notre site. Il est indispensable de rester attractif et moderne pour vous aider à conquérir des marchés prometteurs et à rester leader. Il s'agit d'un travail d'équipe et plus que jamais nous sommes présents à vos côtés.

A l'heure où les pouvoirs publics soutiennent davantage l'approvisionnement alimentaire local, le Marché Matinal de Bruxelles a de plus en plus un rôle important à jouer. Depuis près de 50 ans, notre marché est installé à quelques kilomètres du cœur de Bruxelles, emplacement stratégique qui permet la livraison du dernier kilomètre, un enjeu majeur en Région bruxelloise.

L'avenir sera radieux pour nous tous et notre mission de service public sera de plus en plus reconnue par tous les acteurs de nos métiers.

Cordialement,

Le Président,
Sevket TEMIZ

Le Directeur général,
Laurent NYS



2 L'asbl MABRU en quelques mots

Premier marché de gros de Belgique, le Marché Matinal de Bruxelles est dédié à la distribution des produits principalement agroalimentaires à destination des acheteurs professionnels du commerce de gros et de détail, de l'Horeca, des cuisines de collectivités ainsi que des marchands ambulants, venant de tout le pays.

Son objet principal est de regrouper des opérateurs multiples en un seul lieu afin de favoriser la concurrence, d'organiser la logistique et de faciliter les synergies grâce à des services communs.

Ces opérateurs favorisent ainsi l'étendue de la gamme des produits mise en vente, donc la diversité de l'offre et le choix des acheteurs.

La richesse caractéristique du savoir-faire et de l'expertise des professionnels du Marché Matinal de Bruxelles, c'est bien d'adapter leur offre de produits à la diversité des demandes des consommateurs et aux besoins des détaillants et des professionnels et de proposer un panel de produits élargi.

Sa mission essentielle est d'assurer l'approvisionnement alimentaire en produits frais de la région de Bruxelles-capitale, mais sa zone d'influence dépasse largement les frontières régionales. L'existence de ce marché, qui contribue activement au développement de la Capitale, permet ainsi de répondre aux besoins de tous les circuits de commercialisation, d'assurer la pluralité des circuits de distribution de produits frais, de participer au maintien des secteurs traditionnels, et de rapprocher la production agricole de la distribution.

Implanté depuis 1973 le long du canal, le Marché Matinal est un acteur économique majeur qui participe au développement local et régional et crée des emplois de proximité pour des travailleurs infra-qualifiés. Il contribue également au développement durable tant au niveau de la mobilité - grâce à sa localisation centrale, véritable atout pour la livraison du dernier kilomètre, grâce à la concentration d'acteurs qu'il permet, et en raison de ses horaires de fonctionnement nocturnes - qu'au niveau de l'alimentation, en assurant, de manière régulière et contrôlée, la distribution de produits frais, majoritairement locaux ou en provenance des régions agricoles de la Communauté européenne.

L'asbl Mabru a été constituée en 1992 pour satisfaire un besoin d'intérêt général ayant un caractère commercial. La gestion de Mabru repose sur des critères de rendement, d'efficacité et de rentabilité. L'asbl exerce ses activités en situation de concurrence sur le marché de référence et prend en charge tous les risques liés à ses activités.



PLUS DE
22.000
VISITEURS
par mois



ENTRE
700 & 900
personnes travaillent
sur le site en fonction
de la saison



Évaluation du
chiffre d'affaires des
commerçants sur le site :

600 à 800
MILLIONS
D'EUROS PAR AN



8.000 tonnes de
produits
transitent
chaque
semaine par
le marché
à
10.000



5 HALLES
DE
VENTE



1

BÂTIMENT
LOGISTIQUE



2 CASH &
CARRY

1 PARKING



800
PLACES



PLUS DE
25.000
panneaux photovoltaïques
installés sur le site

3 Organes de gestion

Le Conseil d'Administration

Depuis le 4 septembre 2019, il est composé comme suit :

Président

Monsieur Sevket TEMIZ

Administrateurs

Membres du Bureau Permanent

Monsieur Mustapha AMRANI
Monsieur Stefan BOSMANS
Madame Laurence CLAERHOUT
Monsieur Bernard DHONDT
Monsieur Michel LEFEVER
Madame Myrna NABHAN
Monsieur Lionel RIGOLET
Monsieur Rudi WALDERS

Autres administrateurs

Non-membres du Bureau Permanent

Monsieur Michel BARNSTIJN
Monsieur Mohammed MECHBAL
N'assiste qu'à l'Assemblée Générale
Madame Dounia MOHAMMADI
Depuis le 15 juin 2021
Madame Mie-Jeanne NYANGA-LUMBALA
Jusqu'au 15 juin 2021
Madame Stéphanie UNY

L'équipe administrative et technique

Monsieur Laurent NYS
Direction générale

Madame Patricia MUESA LUNGENI
Comptabilité et Ressources humaines

Monsieur Michaël DE VETTER
Gestion administrative

Madame Sarah CORTY
Secrétariat et Administration

Madame Sarah NAKKACH HOMMAN
Secrétariat et Administration

Madame Anicée HENIN
Communication et Secrétariat des organes de gestion

Monsieur Thierry BAUDSON
Gestion technique

Monsieur Mehmet AYDIN
Ouvrier qualifié

Monsieur Brahim SALAH
Ouvrier

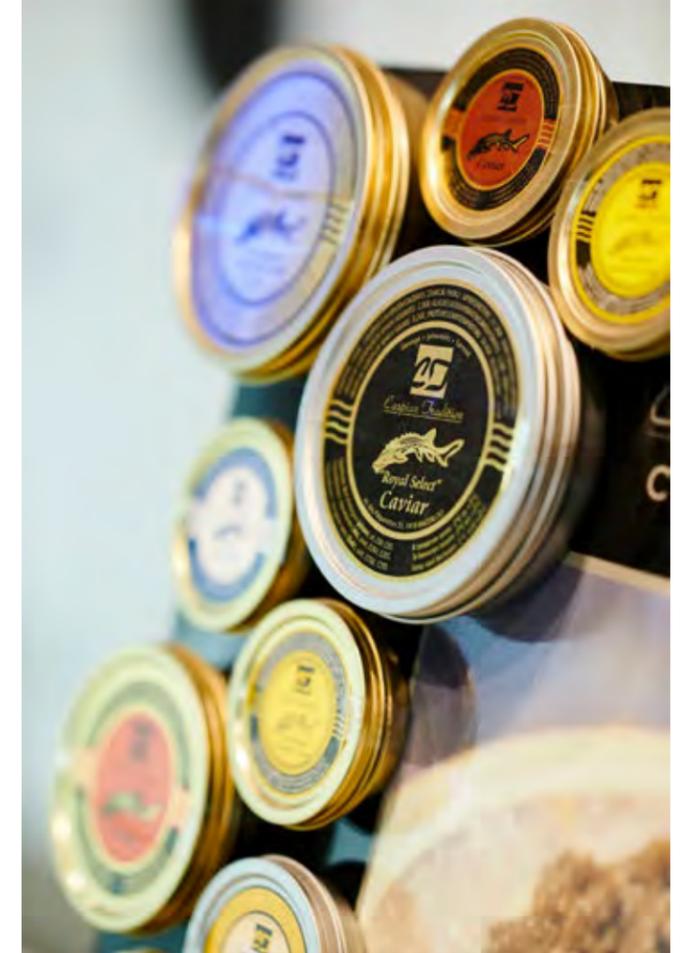
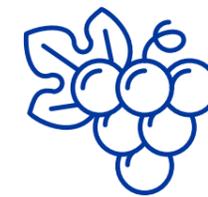
Monsieur Mezri MOKNI
Ouvrier

Monsieur Saïd GHARBAOUI
Ouvrier

Monsieur Saïd BOUMANI
Ouvrier

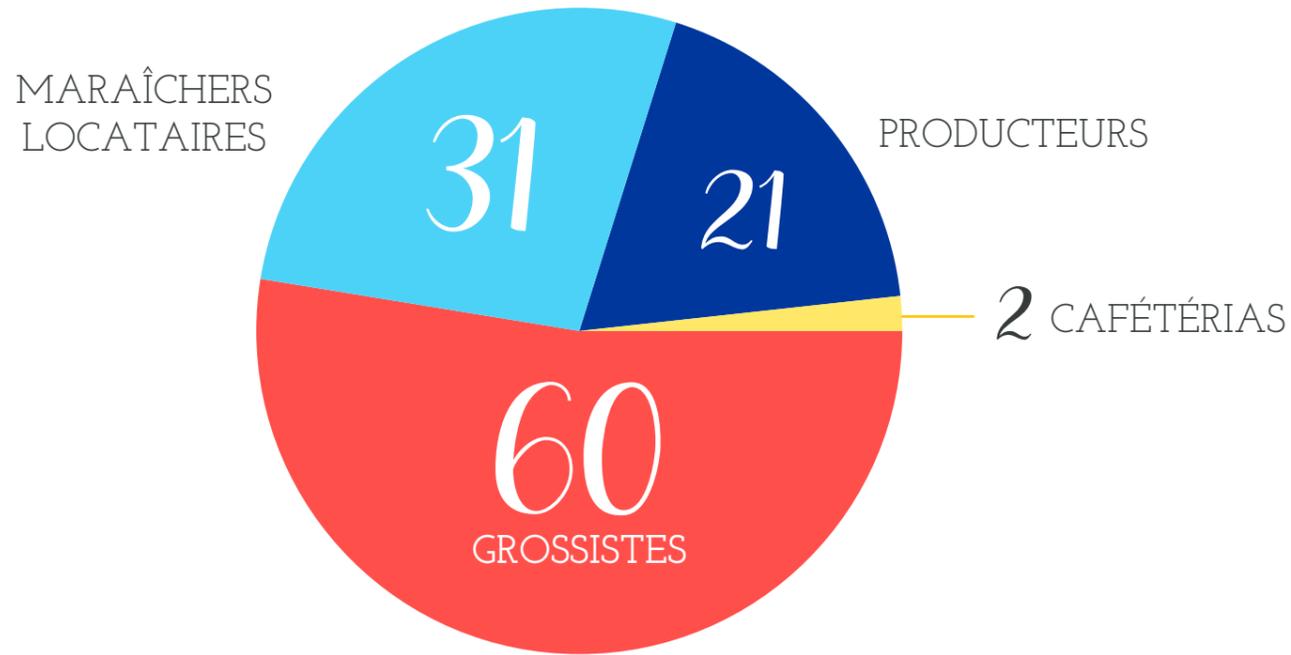
Monsieur Kazim GUCLU
Ouvrier

Monsieur Mustapha AYDIN
Ouvrier

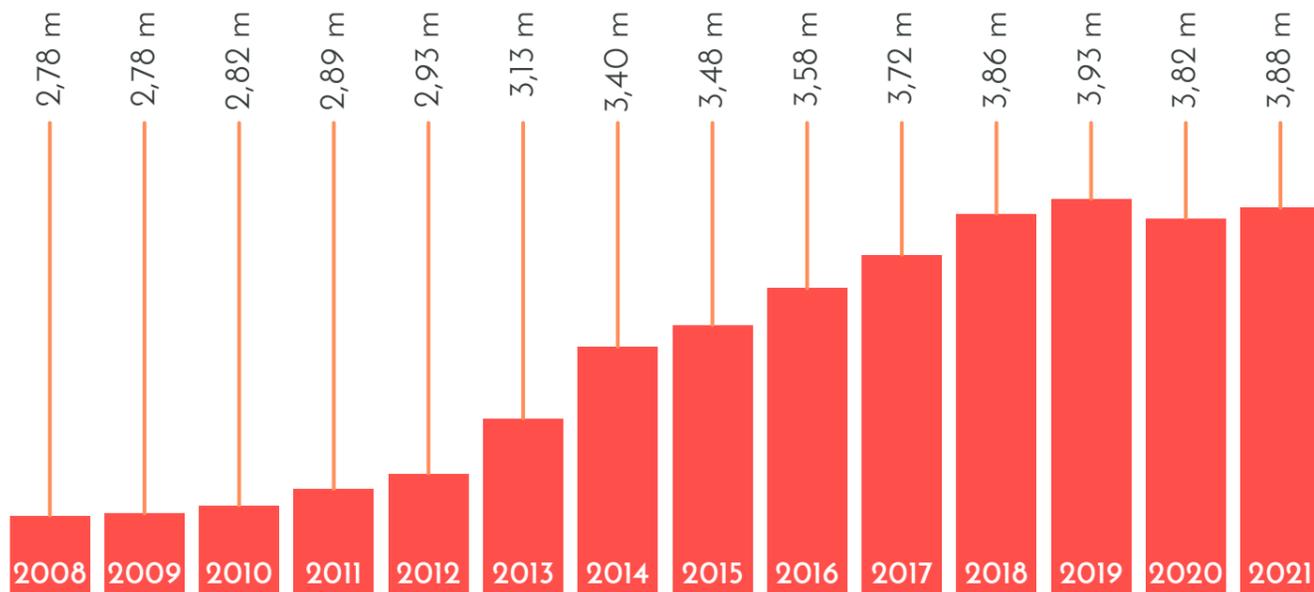


4 Le Marché Matinal en quelques chiffres

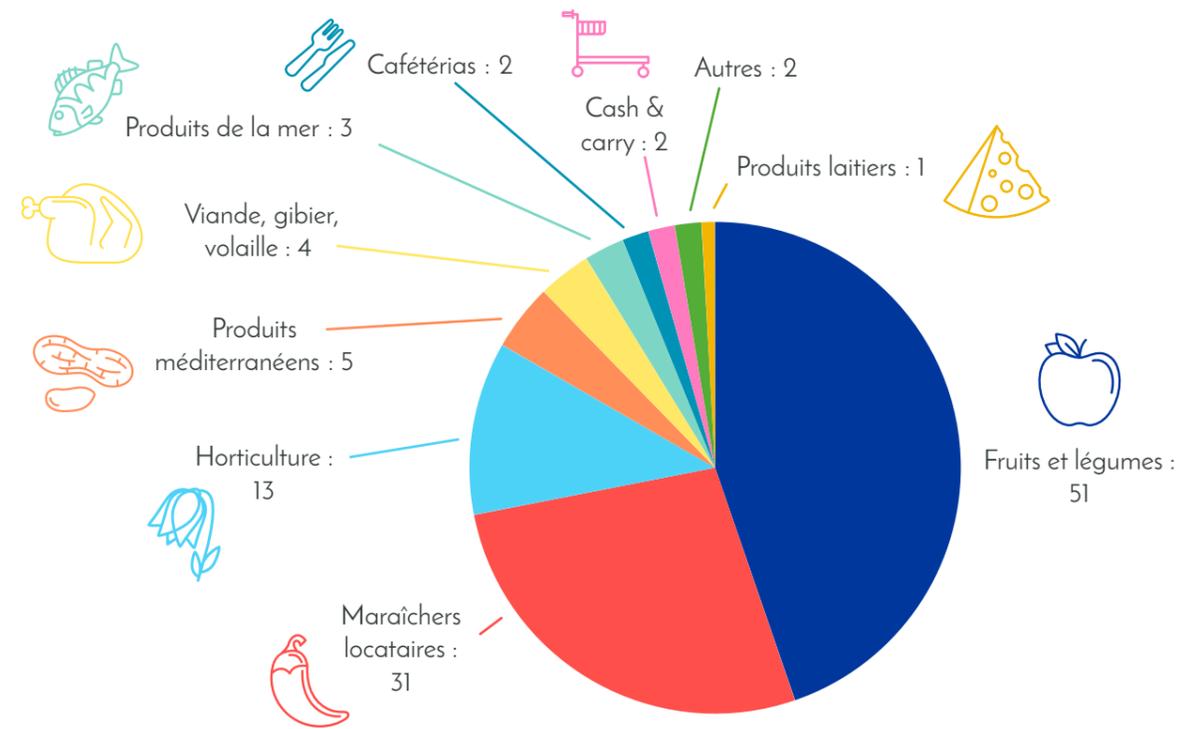
Nombre d'entreprises installées sur le marché en 2021 : 114



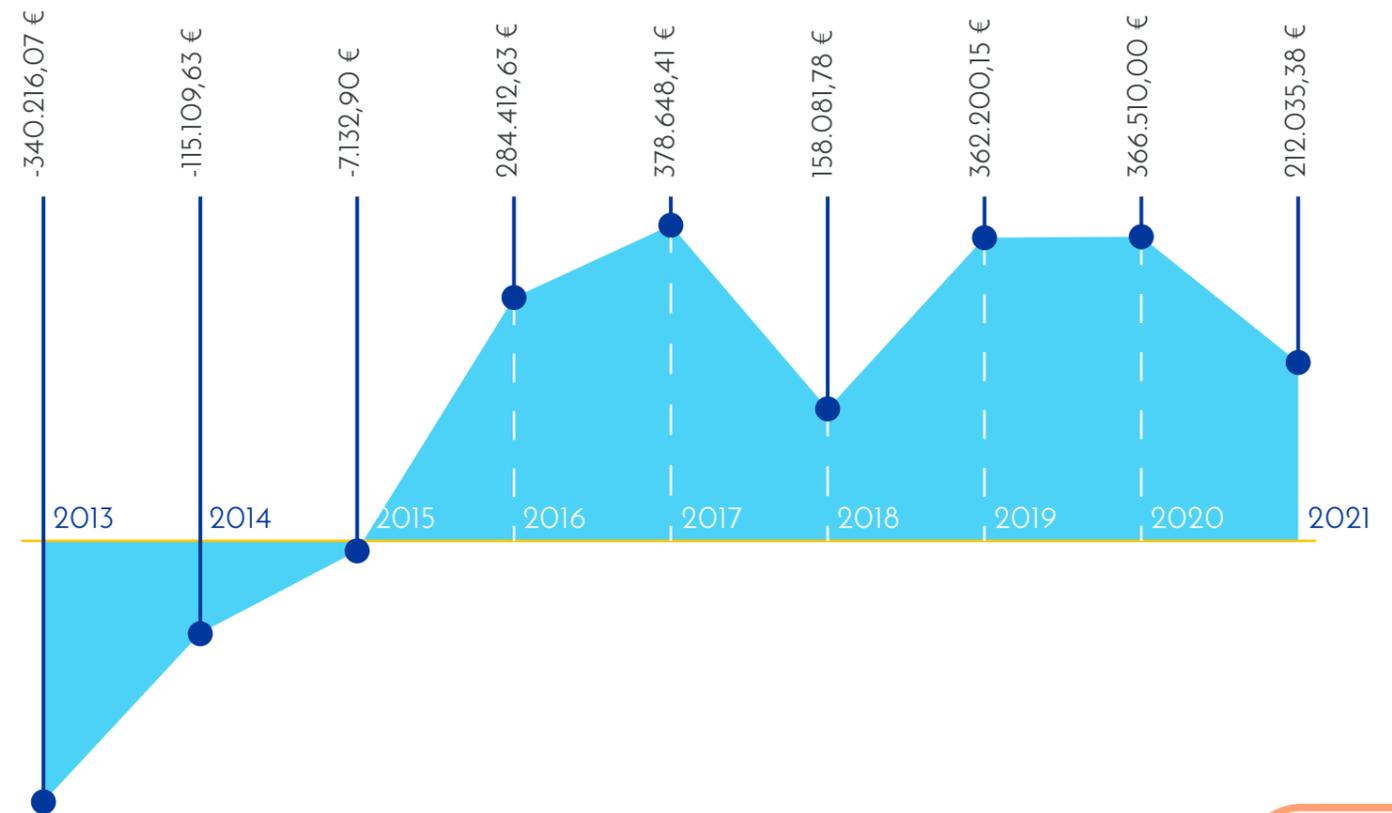
Évolution du chiffre d'affaire de l'asbl Mabru (en millions)



Les 114 entreprises installées sur le marché en 2021 par secteur



Évolution du bénéfice de l'asbl Mabru



5 Les temps forts de l'année 2021



Manneken-Pis habillé aux couleurs de Mabru

Le 22 juin 2021, Manneken-Pis a reçu un nouveau costume de « maraîcher », offert par l'asbl Mabru. L'occasion de mettre à l'honneur le métier de maraîcher et les 114 producteurs et grossistes qui composent le Marché Matinal de Bruxelles.

Accompagnés par Delphine Houba, échevine de la Culture et du Tourisme, de Fabian Maingain, échevin des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, ainsi que de l'Ordre des amis de Manneken-Pis, le président Sevket Temiz et le directeur de l'asbl Mabru, Laurent Nys ont eu l'honneur de remettre le 1062ème costume de Manneken-Pis.

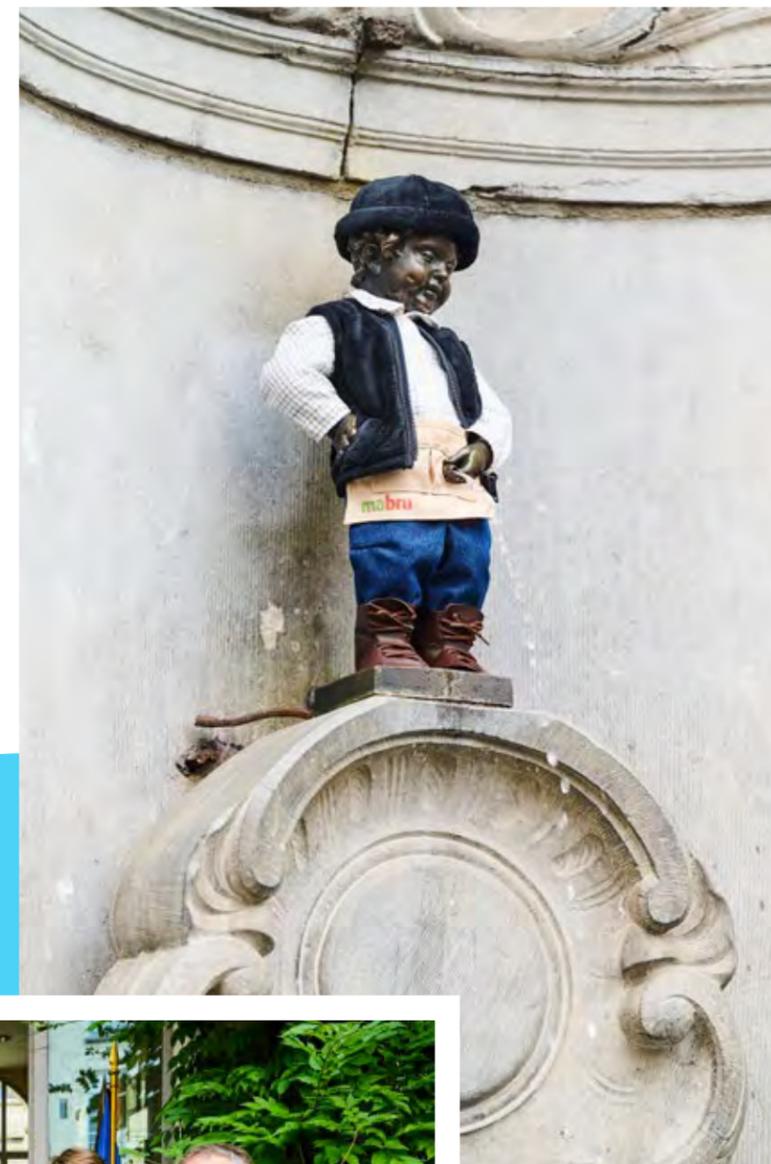
Cette tradition remonte à 1698, lorsque Maximilien II Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas espagnols, offrit au petit bonhomme tout nu son premier costume.

Manneken-Pis, symbole du folklore bruxellois depuis 1619, situé à deux pas de la Grand-Place, est considéré comme le plus vieux citoyen de Bruxelles.

« Le marché est lié à l'histoire de la Ville de Bruxelles puisque la Grand-Place a été le berceau du Marché Matinal, qui s'est créé vers la fin du 11ème siècle. Cette histoire du marché, de la vie économique de Bruxelles, a toujours été liée à l'eau aussi, notamment avec la Senne, puis le long du canal au Quai des Usines,... c'est peut-être le lien avec notre ketje » explique l'échevin Fabian Maingain.

« Les marchés à Bruxelles, c'est près de neuf siècles d'histoire de Bruxelles. En effet, dès l'aube des années 1100, nous retrouvons des traces écrites d'activités de marchés alimentaires dans notre centre historique. Ces marchés sont devenus peu à peu des lieux de rendez-vous incontournables, qui ont grandi et qui se sont multipliés dans tout le pays...

A l'occasion de ce nouveau costume, je tiens à remercier l'ensemble des équipes du Marché Matinal de Bruxelles qui place la proximité au cœur de son projet. A la fois vis-à-vis de ses emplois, ses réseaux solidaires, mais aussi ses produits » conclut l'échevine Delphine Houba.





Reprise des visites au Marché Matinal

Après de longs mois sans visite en raison des mesures prises pour enrayer la pandémie, il aura fallu attendre le mois d'octobre 2021 pour véritablement accueillir à nouveau les groupes de visiteurs sur le Marché Matinal.

Le président de l'asbl Mabru Sevket Temiz et le directeur Laurent Nys ont eu le plaisir d'accueillir différentes délégations, notamment le ministre fédéral des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, David Clarinval, en compagnie de Laurence Claerhout, administratrice de Mabru ⁽¹⁾, les députés de la Commission des affaires économiques et de l'emploi du Parlement bruxellois ⁽²⁾, mais aussi l'échevin des Affaires économiques de Bruxelles, Fabian Maingain accompagné par Dounia Mohammadi, nouvelle administratrice de l'asbl Mabru ⁽³⁾. D'autres visites de groupes ont pu se réorganiser, entre autres avec les membres du cercle d'affaires le B19 ⁽⁴⁾, ou encore avec les élèves du Centre bruxellois de Formation et de Perfectionnement Horeca, Horeca Forma Be Pro.

Autre visite plus médiatisée, celle de l'ancien candidat de Top Chef et cuisinier Julien Lapraille ⁽⁵⁾, venu faire ses courses au Marché Matinal dans le cadre de l'émission « La Grande Balade », diffusée sur RTL.



6 Bilan au 31 décembre 2021



ACTIF

Valeurs en euros

	CODES	2021	2020
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	6.983.414,55	7.362.297,76
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)	21	26.816,84	33.463,40
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	6.956.214,48	7.327.918,87
A. Terrains et constructions	22	6.737.015,88	7.123.846,52
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	22/91	2.094.079,34	2.159.211,80
2. Autres	22/92	4.642.936,54	4.964.634,72
B. Installations, machines et outillage	23	160.676,87	129.999,32
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	231	38.808,22	27.361,77
2. Autres	232	121.868,65	102.637,55
C. Mobilier et matériel roulant	24	58.521,73	74.073,03
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	58.521,73	74.073,03
2. Autre	242		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	261		
2. Autres	262		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	383,23	915,49
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	1.966.880,89	1.646.781,51
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	2915		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	660.365,72	569.061,13
A. Créances commerciales	40	578.524,87	553.742,18
B. Autres créances	41	81.840,85	15.318,95
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	415		
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.160.750,79	925.524,78
X. Comptes de régularisation	490/1	145.764,38	152.195,60
TOTAL DE L'ACTIF		8.950.295,44	9.009.079,27

PASSIF

Valeurs en euros

	CODES	2021	2020
FONDS SOCIAL	10/15	3.845.742,87	3.654.036,08
I. Fonds associatifs	10		
A. Patrimoine de départ	100		
B. Moyens permanents	101		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Fonds affectés (ann. III)	13		
V. Bénéfice reporté	140	3.312.488,16	3.100.452,78
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsidés en capital	15	533.254,71	553.583,30
PROVISIONS	16	30.000,00	38.657,20
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5	30.000,00	38.657,20
B. Provisions pour dons et legs avec droit de reprise (ann. IV)	168		
DETTES	17/49	5.074.552,57	5.316.385,99
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	3.817.248,01	4.171.559,76
A. Dettes financières	170/4	3.633.093,67	4.002.530,42
1. Etablissements de crédit, dettes de location financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174	3.633.093,67	4.002.530,42
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176	15.175,00	169.029,34
D. Autres dettes	179	168.979,34	
1. Productives d'intérêts	1790	168.979,34	
2. Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	1791		
3. Cautionnements reçus en numéraire	1792		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	1.046.934,18	909.771,01
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	459.064,90	437.605,11
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	268.694,20	206.145,98
1. Fournisseurs	440/4	268.694,20	206.145,98
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	301.175,08	266.019,92
1. Impôts	450/3	114.156,03	174.082,25
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	187.019,05	91.937,67
F. Dettes diverses	48		
1. Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire	480/8		
2. Autres dettes diverses productives d'intérêts	4890		
3. Autres dettes diverses non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	4891		
X. Comptes de régularisation	492/3	210.370,38	235.055,22
TOTAL DU PASSIF		8.950.295,44	9.009.079,27





COMPTE DE RÉSULTATS

Valeurs en euros

CODES

2021

2020

I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

D

Ventes et prestations	70/74	4.369.960,79	4.285.617,70
dont Chiffre d'affaire	70	3.882.654,93	3.827.392,11
dont Cotisations, dons, legs et subsides	73	30.328,59	187.834,87
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61	(1.982.036,06)	(1.912.869,27)
A.B.MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (SOLDE POSITIF)	70/61	2.387.924,73	2.372.748,43
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (SOLDE NÉGATIF) (-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(1.094.561,75)	(1.054.852,51)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations	630	(683.437,13)	(626.868,47)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances	631/4	(12.860,61)	13.038,84
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/8	8.657,20	(3.632,20)
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(165.257,13)	(111.062,18)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)	70/64	440.465,31	589.371,91
PERTE D'EXPLOITATION (-)	64/70		

II. PRODUITS FINANCIERS

75

1.200,01

879,79

Charges financières (-)	65	(209.453,75)	(226.890,29)
BÉNÉFICE COURANT (+)	70/65	232.211,57	363.361,41
PERTE COURANTE (-)	65/70		

III. PRODUITS EXCEPTIONNELS

76

5.671,04

Charges exceptionnelles (-)	66	(20.176,19)	(2.522,45)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)	70/66	212.035,38	366.510,00
PERTE DE L'EXERCICE (-)	66/70		

